

La mairie recrute pour le Département des Affaires Scolaires et de l'Enfance

Un.e auxiliaire de puériculture à mi-temps

Cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture

Référence APPV-052022

Au sein de la Division Petite Enfance du Département des Affaires Scolaires et de l'Enfance et sous la responsabilité de la Responsable de la Division Petite Enfance, vous prenez en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans individuellement ou en groupe au sein de la Maison de la Petite Enfance. Vous effectuez la réalisation des soins quotidiens et menez des activités d'éveil qui contribuent au développement de l'enfant. Dans ce cadre, vos missions seront :

Missions principales

- Réalisation des soins nécessaires au bien-être des enfants : réaliser les soins d'hygiène corporelle (toilette, change, habillage...), donner les repas aux enfants en respectant les règles de diététique infantile, accompagner l'enfant au moment du sommeil, préparer et donner un traitement médical sur prescription écrite, assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.
- Accueil des enfants et communication avec les familles : accueillir les enfants et les parents, guider l'enfant à son arrivée dans la structure, recevoir et transmettre un message, remplir les documents à destination des familles et de la responsable (tableaux de bord, cahiers de liaison, albums...).
- Réalisation des activités d'éveil : animer les temps de jeux et de lecture adaptés à l'âge des enfants (langage, patience, disponibilité...), participer à la mise en place d'ateliers d'éveil en lien avec le projet éducatif et l'organisation mise en place par l'éducateur de jeune enfant, participer aux animations festives et aux sorties, participer à l'aménagement des espaces de vie.
- Suivi des stagiaires : transmettre et partager ses connaissances aux stagiaires.

Profil

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture exigé.
- Capacité à créer le contact avec les enfants.
- Souplesse relationnelle, capacité d'écoute, patience, douceur et maîtrise de soi.
- Connaissance du développement physique, moteur et affectif de l'enfant.
- Connaissances des techniques d'animation de jeux et d'activités.
- Aptitude à travailler en équipe.

Horaires : poste à pourvoir deux journées par semaine 7h30/jour (lundi, mardi) en semaine 1 puis trois journées par semaine 7h30/jour (lundi, mardi, mercredi) en semaine 2. Amplitude horaire d'ouverture de la structure 7h30/18h00.

Rémunération : Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année.

Date limite de dépôt des candidatures : 18 novembre 2022

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr

Sous la référence offre : APPV-052022